LETTRE AU SUJET DES DIOCÈSES DE LYON, DE BELLEY ET DE GENÈVE.

A Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

MONSIEUR,

Je viens de lire avec intérêt l'article de M. Paul Guillemot, publié par votre *Revue* de mars dernier, sous le titre : *Carte des diocèses de Lyon, de Belley et de Genève* ; permettez-moi, tout en rendant hommage à l'érudition de l'auteur, de lui signaler, ainsi qu'aux érudits lyonnais, l'existence, à la Bibliothèque impériale de Paris, d'un registre manuscrit qui pourrait être mis à profit pour de nouvelles études sur les anciennes circonscriptions territoriales des diocèses suffragants de la métropole de Lyon. Ce *codex* en vélin, qui faisait autrefois partie du supplément latin sous le n° 982 et porte actuellement la cote ms. l. 10031, comprend les *pouillés des diocèses de Lyon, Mâcon, Autun, Chalon, Langres, Vienne, Valence, Die, Viviers, Genève, Maurienne, Grenoble, Besançon, Lausanne, Belley, Tarentaise, Sion et Aoste*, qui correspondent aux anciennes provinces ecclésiastiques de Lyon, Vienne, Besançon (partie) et Tarentaise. M. Aug. Bernard lui-même ne semble pas avoir connu ce précieux document du XIV^e^ siècle, du moins n'en a-t-il pas fait usage dans sa remarquable publication des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, (1^re^ part., p. 899 sqq.).

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

C.-U.-J. CHEVALIER.